

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 17 mai 2022

OBJET :
Compte administratif 2021

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°3

EXPOSÉ DES MOTIFS

Conformément à la réglementation en vigueur, l'ordonnateur est tenu de rendre compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le compte administratif est le document qui retrace les réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Ce document qui présente les résultats comptables de l'exercice N-1 doit être approuvé par l'assemblée délibérante.

Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021, les écritures dégagent les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		14 340,60 €			- €	14 340,60 €
Opérations de l'exercice	325 033,44 €	325 294,32 €	- €	- €	325 033,44 €	325 294,32 €
Total	325 033,44 €	339 634,92 €	- €	- €	325 033,44 €	339 634,92 €
Résultats de clôture		14 601,48 €				14 601,48 €

En volume, le budget du Centre Communal d'Action Sociale a progressé de 1,5 % en 2021 (après un recul de 1,4% en 2020).

L'étude de la situation financière de l'établissement laisse apparaître un solde excédentaire de 14 601,48 €, à un niveau relativement stable par rapport à celui de l'exercice précédent (14 340,60 €).

Plus particulièrement, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 325 033,44 € en 2021 (contre 320 088,10 € en 2020), pour 325 294,32 € de recettes (contre 320 706,14 € en 2020), hors résultats reportés de l'exercice précédent.

Pour mémoire et dans le prolongement de la présentation de la situation financière de l'établissement opérée lors du débat d'orientations budgétaires le 1^{er} mars dernier, l'évolution des réalisations s'explique principalement par la prise en charge d'une mission d'analyse des besoins sociaux et une relative détente du contexte sanitaire s'agissant du volume des aides et secours délivrés.

Du point de vue des charges à caractère général, le contexte sanitaire a continué d'affecter les activités proposées par l'établissement et plus particulièrement le repas des seniors, le séjour et le Noël des familles. Ainsi, sur 38 800 € de budget alloué aux activités, 16 950 € de crédits ont dû être annulés. Le reste des crédits a été alloué principalement à l'organisation de séjours et de représentations pour les seniors et à la distribution de cadeaux aux familles en fin d'année.

Les charges de personnel n'ont, en revanche, pas progressé en 2021 (226 312 € contre 226 130 € en 2020). Le remplacement d'un agent en congé maternité a, en effet, pu être neutralisé par le non renouvellement d'un poste d'apprenti administratif. S'agissant des absences pour raison de santé, l'établissement a également dû continuer de supporter sur l'exercice la charge financière d'un agent en congé de longue maladie.

Concernant les autres charges de gestion courante, composées des secours, aides et bons délivrés aux seniors, ce chapitre s'est contracté de 13,5 % en 2021, à un niveau proche de 2019. L'exercice 2020 avait, en effet, été caractérisé par la délivrance d'aides alimentaires et un renforcement des aides financières pour faire face au contexte sanitaire.

Le chapitre des charges exceptionnelles enregistre quant à lui, essentiellement, la restitution de la part non consommée en 2021 de la subvention versée par la Métropole du Grand Nancy pour la tarification sociale de l'eau (2 597,38 €).

Enfin, les recettes de l'établissement ont été marquées, quant à elles, principalement par :

- le recul des participations des bénéficiaires à la délivrance des titres de transport (- 582,36 € pour une contraction de 1 800 € des dépenses liées aux achats de titres) ;
- la participation des seniors à l'organisation de séjours à Saint-Denis d'Oléron (10 855 €) ;
- la participation du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle à l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (18 834 €) ;
- le remboursement de l'assurance statutaire du salaire de l'agent placé en congé de longue maladie, à hauteur de 13 439 € ;
- une stabilisation relative de la subvention d'équilibre versée par la commune d'Essey-lès-Nancy (252 000 € contre 253 100 € en 2020) ;

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le compte administratif de l'exercice 2021.

DELIBÉRATIONS

Le Conseil d'Administration du CCAS, après que Monsieur le Président se soit retiré, sous la présidence de Monsieur Gabriel HOFFER, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le compte administratif de l'exercice 2021.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 20 mai 2022.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 17 MAI 2022

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Gabriel HOFFER**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	13

PRÉSENTS :

Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Geneviève BENJAMIN, Janine MARCHAL, Françoise VIRIOT et Claudine ROBERT.

MM. Christophe CHEVARDÉ et Patrick CAILMAIL.

POUVOIRS :

Mme Catherine CHOPIN-RENAULD à M. Christophe CHEVARDÉ
Mme Annette FRANCISCO à Mme Françoise VIRIOT

EXCUSÉS :

MM. Jacques THOUVENIN et Claude CHASSARD

ABSENTS :

Mme Marie-France METZELARD et M. Michel BREUILLE

Pour extrait,



Le Président,

Michel BREUILLE